

Image not found or type unknown



TARIF COMPROMIS ET ACTE DE VENTE FOND DE COMMERCE

Par **Guignard Raphaele**, le **09/07/2017** à **11:59**

Bonjour

Je vais vendre prochainement mon fond de commerce .

En ce qui concerne la rédaction du compromis et de l'acte de vente, pourriez-vous me donner une "fourchette" de prix ?

J'ai demandé un devis à un avocat, il m'a annoncé 3500 euros HT . Qu'en pensez-vous ?

Peux -t- on également faire appel à un notaire ? Les tarifs sont ils moins élevés??

Avec l'acquéreur nous partagerons les frais .

Merci

Cordialement,